

## Chers clients,

La fiche signalétique (FS) ci-jointe a été rédigée par le fournisseur du produit que vous avez acheté par l'intermédiaire de l'une de nos divisions. Nous avons utilisé le document électronique fourni par le fabricant ou numérisé une copie papier afin de créer un fichier pour notre système automatisé de livraison de FS.

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations qui y figurent ont été rédigées par le fabricant du produit. Zep Inc. n'a pas vérifié si les informations étaient exactes et complètes et ne peut dès lors en garantir la justesse. Nous mettons à la disposition de nos clients les FS des fournisseurs afin de les aider dans leurs efforts de conformité. Le document joint est conforme avec l'une des exigences réglementaires du pays concerné mentionnées ci-dessous :

La norme OSHA Hazard Communication Standard (aux États-Unis) Le Règlement sur les produits dangereux (au Canada)

Nous avons fait tous les efforts possibles pour produire l'ensemble des informations préparées par le fabricant. Nous ne pouvons cependant pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations seront utilisées. Si vous avez des questions au sujet des informations figurant sur la FS, veuillez contacter l'entreprise dont le nom est indiqué sur le document.

Zep Inc. n'assume aucune responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de l'utilisation ou de la manipulation inadéquate de ce produit, de combinaisons de produits incompatibles ou du non-respect des instructions, des avertissements et des recommandations apparaissant sur l'étiquette ou la FS du produit rédigées par le fabricant.

Sincères salutations,

Équipe de gérance de produits Zep Inc.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit 1049471 KONK FOAM INSECTICDE KILLER II

Autres moyens d'identification

Code du produit 1000036265

Usage recommandé Pesticide

Restrictions d'utilisation Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ACUITY HOLDINGS INC. dba AMREP

Adresse 11627 178 STREET NW

EDMONTON, AB T5S 1N6

Canada

**Téléphone** Assistance générale 1-905 669-9876

Courriel Non disponible.

Numéro de téléphone Emergency - US 1-866-836-8855

d'urgence

Emergency - Outside US 1-952-852-4646

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiquesAérosols inflammablesCatégorie 1Dangers pour la santéSensibilisation cutanéeCatégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

**Prévention** Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les gaz. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Porter des

gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 1

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 1

long terme

Autres dangers Aucuns connus.

Renseignements Aucune.

supplémentaires

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Nom du produit: 1049471 KONK FOAM INSECTICDE KILLER II SDS CANADA

Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Alcool éthylique		64-17-5	14.85
Isobutane		75-28-5	5.03
Propane		74-98-6	4.97
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcy clopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle		52645-53-1	0.219
NITRITE DE SODIUM		7632-00-0	0.1
Pyrethrins		8003-34-7	0.055
Autres composés sous les niveaux dé	eclarables		74.7751

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

 Inhalation
 Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

 Contact avec la peau
 En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

 Contact avec les yeux
 Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

 Ingestion
 Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

# Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter de respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Aérosol niveau 1.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'ex		
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Alberta (Co	de de l'hygiène et de la sécurit	é au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3
		1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3
Canada. LEMT pour la Colomble- chimiques, Réglementation sur la Composants		'exposition en milieu de travail pour les substances 6/97, ainsi modifiée Valeur
Alcool éthylique (CAS	STEL	1000 ppm
64-17-5)	SILL	1000 βριτί
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3
Canada. LEMT de Manitoba (Règi	ement 217/2006, Loi sur la séc	urité et l'hygiène du travail)
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS	STEL	1000 ppm
64-17-5)		
• • •	STEL	1000 ppm
64-17-5)	STEL TWA	1000 ppm 5 mg/m3
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	5 mg/m3
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co	TWA ontrôle de l'exposition à des ag	5 mg/m3 gents biologiques et chimiques)
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants Alcool éthylique (CAS	TWA ontrôle de l'exposition à des ag Type	5 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA pontrôle de l'exposition à des ag Type STEL	5 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur 1000 ppm
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants  Alcool éthylique (CAS 64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA patrôle de l'exposition à des ag Type  STEL  TWA TWA	5 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur  1000 ppm 800 ppm 5 mg/m3
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants  Alcool éthylique (CAS 64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA patrôle de l'exposition à des ag Type  STEL  TWA TWA	5 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur  1000 ppm 800 ppm 5 mg/m3
64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants Alcool éthylique (CAS 64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Canada. LEMT du Québec, (Minis	TWA pontrôle de l'exposition à des ag Type  STEL  TWA TWA TWA tère du Travail. Règlement sur	5 mg/m3  gents biologiques et chimiques) Valeur  1000 ppm  800 ppm 5 mg/m3  Ia qualité du milieu de travail)

Nom du produit: 1049471 KONK FOAM INSECTICDE KILLER II

Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017

SDS CANADA

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants Valeur Type Propane (CAS 74-98-6) TWA 1800 mg/m3 1000 ppm Pyrethrins (CAS 8003-34-7) **TWA** 5 mg/m3

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des

lunettes à coques).

Protection de la peau

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Protection des mains

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier **Autre** 

imperméable est recommandé.

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les **Protection respiratoire** 

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire. **Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

Gaz. État physique **Forme** Aérosol

Couleur Non disponible. Non disponible. Odeur Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. pН Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine

d'ébullition

87.32 °C (189.17 °F) estimation

Point d'éclair -73.0 °C (-99.4 °F) Propulseur estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

> Limites d'inflammabilité inférieure (%)

4.1 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

9.5 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

supérieure (%)

Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible.

Non disponible. Densité relative

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau

**Température** 379.9 °C (715.82 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Non explosif. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.91 estimation

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Risque de réactions

dangereuses

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer une allergie cutanée.

•		
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool éthylique (CAS 64-	17-5)	
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Chat	85.41 mg/l, 4.5 heures
		43.68 mg/l, 6 heures
	Rat	> 115.9 mg/l, 4 heures
		51.3 mg/l, 6 heures
	Souris	> 60000 ppm
		79.43 mg/l, 134 minutes
Orale		
DL50	Cochon	> 5000 mg/kg
	Rat	10470 mg/kg
		7800 ml/kg
	Singe	6000 mg/kg

Nom du produit: 1049471 KONK FOAM INSECTICDE KILLER II

SDS CANADA Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017

Résultats d'épreuves Composants **Espèces** 10500 ml/kg Souris Isobutane (CAS 75-28-5) <u>Aiguë</u> Inhalation CL50 Rat 1355 mg/l Souris 1237 mg/l, 120 minutes 52 %, 120 minutes NITRITE DE SODIUM (CAS 7632-00-0) <u>Aiguë</u> **Orale** DL50 Rat 180 mg/kg Propane (CAS 74-98-6) <u>Aiguë</u> Inhalation CL50 Rat 1355 mg/l 658 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

1237 mg/l, 120 minutes 52 %, 120 minutes

cutanée

Lésions oculaires Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou Pyrethrins (CAS 8003-34-7)

conjonctivale.

N'est pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée Peut provoguer une allergie cutanée.

Souris

Mutagénicité sur les cellules

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus

de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

germinales

Carcinogènes selon l'ACGIH

Pyrethrins (CAS 8003-34-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

I'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

PYRETHRUM (CAS 8003-34-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylat 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

e de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1) l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration N'est pas un danger d'aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)

Aquatique

Crustacés CE50 Puce d'eau (daphnia magna) 0.0006 - 0.0025 mg/l, 48 heures
Poisson CL50 Apache trout (Oncorhynchus gilae 0.0013 - 0.0022 mg/l, 96 heures

apache)

Alcool éthylique (CAS 64-17-5)

Aquatique

Crustacés CE50 Puce d'eau (daphnia magna) 7700 - 11200 mg/l, 48 heures
Poisson CL50 tête-de-boule (pimephales promelas) > 100.1 mg/l, 96 heures

NITRITE DE SODIUM (CAS 7632-00-0)

Aquatique

Crustacés CE50 Crevette glissante (Metapenaeus ensis) 16.14 - 26.61 mg/l, 48 heures
Poisson CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus 0.15 - 0.25 mg/l, 96 heures

mykiss)

Pyrethrins (CAS 8003-34-7)

Aquatique

Crustacés CE50 Water flea (Daphnia) 0.018 - 0.032 mg/l, 48 heures
Poisson CL50 Truite commune (Salmo trutta) 0.0165 - 0.0229 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

#### Potentiel de bioaccumulation

#### Potentiel de bioaccumulation

## Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylat 6.5

e de m-phénoxybenzyle

Alcool éthylique -0.31 Isobutane 2.76 Propane 2.36

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

#### 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la

substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à

toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son

contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements

sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

Numéro ONU UN1950

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

AÉROSOLS, inflammables Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

2.1 Classe Danger subsidiaire

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux Oui

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

This product meets the exemption requirements and may be shipped as a limited quantity.

**IATA** 

**UN** number UN1950

**UN** proper shipping name

Aerosols, flammable Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** Yes **ERG Code** 10L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

Sans objet.

**IMDG** 

**UN** number UN1950 **UN** proper shipping name **AEROSOLS** 

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk 2.1 Label(s)

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** 

Yes Marine pollutant **EmS** F-D, S-U

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017

#### **Polluant marin**



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit contient un pesticide qui est enregistré auprès de l'Agence canadienne de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il peut contenir des composants qui sont exemptés de la DSL / NDSL.

## Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

## Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

## Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### **Montreal Protocol**

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017

9 / 10

## 16. Renseignements divers

Date de publication 29-Août-2017

Version n° 0

Avis de non-responsabilité À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de

cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation,

l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit

et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé,

sauf si indiqué dans le texte.

Nom du produit: 1049471 KONK FOAM INSECTICDE KILLER II
Product #: 1000036265 Version n°: 01 Date de publication: 29-Août-2017